

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2014

DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES STAGES - (N° 1701)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS52

présenté par
Mme Khirouni, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 11, substituer aux mots :

« d'origine »,

les mots :

« d'enseignement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel